

**Zeitschrift:** Revue suisse : la revue des Suisses de l'étranger  
**Herausgeber:** Organisation des Suisses de l'étranger  
**Band:** 35 (2008)  
**Heft:** 4

**Artikel:** Politique : le paysage politique en changement  
**Autor:** Lenzin, René  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-912288>

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 27.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## Le paysage politique en changement

Les continuels succès électoraux de l'Union Démocratique du Centre (UDC) et la non-réélection de son conseiller fédéral Christoph Blocher entraînent des changements dans le paysage politique: les membres exclus et dissidents de l'UDC fondent un nouveau parti, les radicaux et les libéraux fusionnent. Par René Lenzin

Le 12 décembre 2007, le Parlement a élu la conseillère d'Etat grisonne d'alors, Eveline Widmer-Schlumpf, à la place de Christoph Blocher au Conseil fédéral. L'Union Démocratique du Centre s'est sentie trompée et trahie par Eveline Widmer-Schlumpf. En acceptant son élection, celle-ci aurait transgressé une décision du parti et du groupe parlementaire et pactisé avec l'adversaire politique, selon les reproches qui lui étaient adressés. Trois mois après l'élection, la direction du parti a prié Eveline Widmer-Schlumpf de se retirer du Conseil fédéral et de quitter le parti. Lorsque la nouvelle conseillère fédérale a refusé de démissionner, la direction du parti a fixé un ultimatum à la section cantonale grisonne: soit elle excluait Eveline Widmer-Schlumpf du parti, soit la section n'était plus membre de l'UDC Suisse.

Les Grisons n'étaient toutefois pas prêts à laisser tomber leur conseillère fédérale et ont donc été exclus du parti national. Cet événement a conduit à une division au sein de l'UDC grisonne. Une partie des membres du parti a fondé la nouvelle UDC, dont la politique suit la ligne de Christoph Blocher, s'est jointe au parti suisse. L'autre partie a franchi le pas et fondé le «Parti bourgeois démocratique» (PBD). Il compte de nombreux politiciens de l'ancienne UDC, à savoir, outre la conseillère fédérale Eveline Widmer-Schlumpf, les deux conseillers d'Etat, deux conseillers nationaux et les 32 parlementaires cantonaux.

La manière d'agir de l'UDC à l'encontre des Grisons a suscité peu de résistance dans d'autres sections cantonales. À Berne et Glaris uniquement, certains membres du parti se sont ouvertement rebellés, ce qui a provoqué des divisions partielles. À Glaris, l'unique conseiller d'Etat UDC ainsi que 8 des 26 parlementaires ont rejoint le nouveau parti. À Berne, c'étaient un des deux conseillers d'Etat, 2 des 10 conseillers nationaux, l'unique conseiller aux Etats ainsi que 17 des 47 parlementaires cantonaux. Est également

passé au PBD le conseiller fédéral bernois Samuel Schmid, que l'UDC a exclu du groupe parlementaire après qu'il ait accepté son élection en décembre 2007.

Lors de la clôture rédactionnelle de ce numéro, le nouveau parti comptait en conséquence deux conseillers fédéraux, cinq parlementaires fédéraux et 57 cantonaux. Il ne peut toutefois pas constituer un groupe parlementaire au Palais fédéral, car pour cela cinq sièges au moins sont nécessaires au Conseil national. Quant à savoir si le PBD peut s'établir durablement et dans quelle mesure il portera atteinte à l'UDC, seul l'avenir le dira. Une chose est claire: sa double présence au gouvernement n'est pas compatible avec le système suisse de concorde. Au plus tard lors des élections de renouvellement de 2011, cette situation devrait par conséquent entraîner d'importants changements au Conseil fédéral.

### Réunification des fondateurs de l'Etat

La plus récente évolution de l'UDC n'a toutefois pas seulement mené à un nouveau parti, mais elle a aussi déclenché d'autres reports dans le paysage politique. Entre 1987 et 2007, l'UDC a augmenté son électorat qui est passé de 11 à 28,9%. Cet accroissement unique pour des proportions suisses est dû, d'une part, au fait que le parti a absorbé pratiquement tout ce qui faisait encore de la politique à sa droite. Mais, d'autre part, il a aussi détourné les électeurs des partis bourgeois traditionnels. C'est dans les régions campagnardes catholiques du centre et de l'est du pays ainsi que dans les régions campagnardes réformées de Suisse occidentale que l'UDC a crû le plus vigoureusement. Dans les premières, ses succès sont nés aux dépens des démocrates chrétiens (PDC), dans les secondes, aux dépens des radicaux (PRD) et des libéraux (PLS).

Au niveau national, l'électorat des deux partis fondateurs de l'Etat fédéral n'a certes diminué entre 1987 et 2007 «que» de 7,9 points. Son recul fut cependant surproportionnel dans les anciens fiefs occidentaux des libéraux: moins 24,5 points à Neuchâtel, moins 22,3 dans le canton de Vaud et moins 13,6 à Genève. Simultanément, l'UDC a gagné dans ces cantons 23,2, 16,2 et respectivement 21,1 points. Le PRD et le PLS ont désormais tiré les conséquences de ces pertes, relégué leurs rivalités de longue date à l'arrière-plan et décidé d'une fusion. Le 21 juin, les sections cantonales de Neuchâtel se sont unies au Parti libéral-radical neuchâtelois, la fusion au niveau national devrait avoir lieu en octobre.

Des partis radicaux-libéraux existent déjà dans les cantons de Fribourg, du Jura, du Tessin et du Valais. Jusqu'à présent, seuls les libéraux de Bâle-Ville ont annoncé leur opposition catégorique à cette association. Le PRD et le PLS forment un groupe commun au Conseil national depuis 1999. À l'époque, les libéraux avaient pour la première fois obtenu moins de cinq sièges et perdu ainsi la force du groupe.

### Division des Verts

Un troisième changement notable dans le paysage politique suisse n'a rien à voir avec l'UDC. Il concerne les Verts, grands vainqueurs des élections parlementaires de l'année dernière à côté de l'UDC. En raison de différences politiques et surtout aussi personnelles, une séparation des écologistes libéraux avait déjà eu lieu à Zurich au cours de la précédente législature. D'emblée, ce nouveau mouvement a pu gagner trois sièges au Conseil national et un au Conseil des Etats en octobre 2007. Entre-temps, des sections écologistes libérales ont vu le jour dans neuf autres cantons. Ce nouveau parti allie demandes écologiques et positions plutôt bourgeoises dans la politique financière et sociale. L'avenir nous dira si leur succès est durable. Le Parti Écologie libérale se situe au centre sur l'échiquier politique et forme un groupe avec le PDC et le Parti évangélique au Palais fédéral.